

Interpellation présentée par le député:

M. Sami Kanaan

Date de dépôt: 6 octobre 2005

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Combien de places de parking privées pour pendulaires à Genève?

Parmi les projets de nouvelles lignes de tram qui se trouvent à un stade avancé de planification, se trouve la future ligne vers Onex et Bernex. Cette ligne a été ancrée dans la loi sur le réseau des transports publics (H 1 50, article 4, alinéa 1, lettre b, chiffre 3) et est unanimement considérée comme une ligne très pertinente, au vu du bassin important de population qu'elle va desservir.

Les travaux préparatoires avancent bien et selon les informations disponibles, la "demande d'approbation des plans" (demande de concession) sera adressée aux autorités fédérales d'ici la fin de l'année 2005. De plus, ce projet a été retenu par la Confédération dans la liste des projets urgents à réaliser d'ici 2011.

Toutefois, un élément très inquiétant vient ternir cette évolution très réjouissante, à savoir l'intention des autorités de proposer une ligne de tram qui s'arrêterait bien avant le village de Bernex, vers l'actuel P&R à la route de Chancy, avec une navette pour desservir le village. Ceci constituerait une rupture de charge majeure, et donc une péjoration forte de la qualité de cette nouvelle ligne, et une détérioration marquante par rapport à la desserte actuelle avec la ligne de trolleybus n° 2 qui traverse le village. Ce choix serait motivé par l'impossibilité de faire passer le tram dans le village. Une

étude rapide a été diligentée par le DAEL pour étudier la prolongation de la ligne jusqu'à l'extrémité ouest du village. Les conclusions sont négatives : «potentiel insuffisant» (sic). L'exécutif de la Commune de Bernex a très curieusement accepté cette affirmation sans la contester.

Ce choix ne ferait aucun sens. Ce serait perpétuer une erreur classique, surtout à Genève, à savoir calquer une nouvelle ligne sur l'urbanisation existante, au lieu d'anticiper l'évolution prévisible en matière d'urbanisation du territoire. De plus, vouloir développer le P&R actuel à l'entrée de Bernex démontre une méconnaissance des flux de circulation dans la région. En effet, moins de 4% des usagers du P+R actuel viennent du canton de Vaud, par l'autoroute. Près de 90% proviennent de la Champagne ou de France voisine (42%). Un P+R de 300 à 600 places induirait donc un trafic supplémentaire qui pour partie traverserait le village, aux heures de pointe, pour éviter le bouchon occasionné par la retenue du trafic à l'entrée de l'agglomération.

Il est tout à fait envisageable de faire passer le tram jusqu'au milieu du village puis de le faire redescendre sur la route de Chancy, jusqu'au giratoire avec la route de Laconnex. Ce giratoire deviendrait un interface multimodal avec les bus régionaux, le rabattement des villages et hameaux de Bernex et de la Champagne. Le bus 47 pourrait devenir une ligne de rabattement pour les communes de Bernex et Confignon. Une autre idée intéressante serait la prolongation de la ligne 20 de Cressy à Lully par St Matthieu, Confignon et la route de Soral.

La demande adressée à Berne doit donc être basée sur cette option, si l'on veut que cette nouvelle ligne puisse jouer son rôle et être performante. De plus la loi susmentionnée mentionne clairement la desserte de Bernex, ce que ne remplit pas la variante envisagée actuellement. Il est à noter que cette prolongation répond également, pour Bernex et Confignon, à son article 2 alinéa e:

"La distance entre le point de départ ou le point de destination d'un déplacement et l'arrêt de transports publics le plus proche ne dépasse en principe pas 300 mètres ou 5 minutes à pied dans l'agglomération urbaine, 500 mètres ou 10 minutes à pied dans le reste des zones habitées du canton."

En effet, le village de Bernex ne mesure guère plus de 500m en largeur. La prolongation permet donc de desservir la quasi totalité des usagers des villages de Bernex et Confignon.

C'est pourquoi je demande au Conseil d'Etat s'il est disposé à assurer la pertinence et la conformité légale de cette future ligne, très attendue dans cette région, en assurant une desserte optimale par le village jusqu'au giratoire de la route de Chancy avec la route de Laconnex.